



**COMMUNE
DE
MURATO**

**Délibération
N°31/2022**

Date de la convocation : 04/07/2022

Date d'affichage : 04/07/2022

Date de publication :

Nb Conseillers afférents au CM : **15**

Nb Conseillers en exercice : **15**

Nb Conseillers présents : **6**

Nb Conseillers représentés : **2**

Quorum : **5**

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE MURATO**

SEANCE DU 08 JUILLET 2022

L'an deux mille vingt deux, le huit juillet à 17h00, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Claude FLORI, le Maire.

PRESENTS : M. COPPI Jacques, M. FESSLER Charles, M. FLORI Claude, M. GIANSILY Yves, M. MAZZONI Pierre-Angé, M. MURATI Joseph-Antoine,

ABSENTS : M. BERTONCINI Eugène, M. CLEMENTI Albert, Mme FLORI Céline, M. IANNELLI François, M. LAFFOND Alain, M. LUCCHETTI Sébastien, M. MURATI Lucas.

REPRESENTES : M. ANTONI Francis représenté par M. COPPI Jacques, M. LECCIA Lucien représenté par M. FLORI Claude.

Le quorum étant atteint, Monsieur FESSLER Charles a été nommé secrétaire de séance (art. L2121-15 du CGCT).

Budget principal - Décision modificative n°2 du BP 2022

Monsieur le Maire expose au Conseil

Il est nécessaire de rétablir le BP 2022 du Budget Principal comme ci-dessous :

IMPUTATION	DEPENSES		RECETTES		COMMENTAIRES
	Ouvertures de crédits	Réductions de crédits	Ouvertures de crédits	Réductions de crédits	
D F 011 6232 Fêtes et cérémonies		1 000			
D F 67 673 Titres annulés (exercice antérieur)	1 000				
D I 20 2051 99991 Concessions et droits similaires	20 000				Système de réservation St Michel
D I 21 2135 99991 Installations générales ...		25 500			
D I 21 2183 99991 Matériel de bureau et matériel informatique	1 000				Ordinateur portable (Secrétariat)
D I 21 2184 99991 Mobilier	4 500				Four cantine
TOTAL	26 500	26 500			
EQUILIBRE					
SOLDE OUVERTURE	26 500		SOLDE REDUCTIONS	26 500	

LE CONSEIL MUNICIPAL
Où l'exposé de Monsieur le Maire
Et après en avoir délibéré

Pour : 8	Contre :	Abstentions :
-----------------	-----------------	----------------------

VOTE et **ACCEPTÉ** la proposition ci-dessus énoncée.

AINSI FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS.
Au registre sont les signatures

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02B-212001721-20220708-DE_31-2022-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/07/2022

Publication : 18/07/2022

POUR COPIE CONFORME
LE MAIRE

Claude FLORI

Le Maire
M. Claude FLORI

